

Toujours plus de personnes âgées

Autor(en): **Eckert, Heinz**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **35 (2008)**

Heft 5

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Toujours plus de personnes âgées

L'ŒUVRE SOCIALE LA PLUS GRANDE ET LA PLUS IMPORTANTE de Suisse est de plus en plus confrontée à des problèmes financiers. Le présent numéro propose comme thème principal un portrait de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS). L'introduction de l'AVS, à laquelle l'électorat suisse a donné son feu vert il y a 60 ans avec une écrasante majorité, a été pendant des décennies l'objet d'un rude combat politique entre socialistes et radicaux, qui se sont disputés jusqu'aujourd'hui la «paternité de l'AVS». Identifier un seul «père» serait toutefois erroné. Au contraire, cette institution sociale, que de nombreux pays étrangers nous envient, a nécessité l'intervention, à parts égales, des deux groupements politiques.

Deux millions de personnes perçoivent aujourd'hui une rente AVS. Alors qu'on compte actuellement quatre personnes actives pour un rentier, il n'y en aura plus que deux dans quarante ans. C'est pourquoi le financement futur de l'assurance-vieillesse et survivants occupe les politiciens et les spécialistes des assurances sociales depuis longtemps déjà. Ils se demandent si nos enfants pourront encore espérer une rente lorsqu'ils seront à la retraite. La pyramide des âges voit son sommet devenir toujours plus large, les jeunes sont toujours moins nombreux. Selon une hypothèse de l'Office fédéral de la statistique, le nombre d'octogénaires en Suisse fera plus que doubler d'ici 2040, passant de 290 000 aujourd'hui à 680 000. D'une part, la population ne cesse de vieillir, d'autre part, les naissances sont en baisse.

Il n'y a qu'à espérer que la Suisse puisse de nouveau présenter un taux de naissances croissant et qu'avoir des enfants redevienne à la mode. Finalement, l'avis de l'ancien conseiller fédéral et architecte de l'AVS, Hans-Peter Tschudi, est certainement exact, lui qui a dit un jour que s'il existait une volonté politique de garantir une retraite aux pères et aux mères, des solutions seraient trouvées.

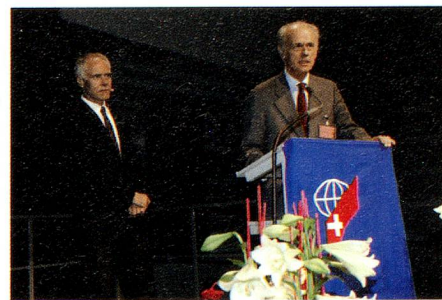
Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) veut économiser 500 000 francs sur la «Revue Suisse». Et comme, sur le 1,8 million de francs que le DFAE réunit chaque année pour la «Revue Suisse», 70 % sont nécessaires à la distribution, le DFAE a, sans hésiter, proposé de ne plus envoyer la version papier de la «Revue Suisse» qu'aux Suissesses et aux Suisses de l'étranger qui la demandaient expressément. Qui dispose d'un raccordement Internet doit désormais recevoir la revue par e-mail. Le passage à l'information électronique, en parallèle au vote électronique et à la cyberadministration (E-Government), doit être salué à titre d'offre de prestations moderne. Toutefois, il y a lieu de garantir que toutes les Suissesses et tous les Suisses vivant à l'étranger restent informés sur leurs droits et obligations, la vie politique en Suisse et notamment tous les objets soumis à votation.

Nous espérons donc que le Parlement empêchera la coupure inconsidérée de ce crédit. Sinon, nous nous verrons contraints soit de ne plus envoyer la «Revue Suisse» à tous, soit de produire moins de numéros. De toute manière, nous prévoyons, en collaboration avec le DFAE, une nouvelle version électronique de la «Revue Suisse» sur Internet, étendant ainsi notre offre d'information, et espérons pouvoir réduire les frais d'envoi à l'avenir.

HEINZ ECKERT, RÉDACTEUR EN CHEF



Heinz Eckert



Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger et Jacques-Simon Eggly, président de l'OSE, au Congrès des Suisses de l'étranger à Fribourg.

5

Courrier des lecteurs

5

Écouté pour vous: rock de Lausanne

7

Images: monuments suisses

8

AVS: la grande œuvre sociale bientôt à court d'argent?

Nouvelles régionales

13

Politique

14

Les nouvelles du Palais fédéral

16

Les lacs artificiels produisent de l'électricité

18

Organisation des Suisses de l'étranger

23

Écho

Page de couverture sur le thème de l'AVS
Photo: Andreas Schwaiger

IMPRESSUM: La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 35^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 400 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

■ DIRECTION ÉDITORIALE: Heinz Eckert (EC), rédacteur en chef; Rolf Ribi (RR); René Lenzin (RL); Alain Wey (AW); Rahel Schweizer (RS), responsable des «Nouvelles du Palais fédéral», Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: CLS Communication AG ■ ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, PC 30-6768-9. Internet: www.revue.ch ■ E-MAIL: revue@aso.ch ■ IMPRESSION: Zollikofer AG, CH-9001 St-Gall. ■ CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. ■ Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 25.-/étranger, CHF 40.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne.